CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Modèles et moules céramiques)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MMC, veuillez visiter :
capmoulesceramiques.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP MMC

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-MMC-UG1 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**
pour l'unité UG1 combinée

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Repères historiques et analyse critique (3 questions) **Page 3**

2. Géographie et lecture de données (2 questions) **Page 6**

3. Enseignement moral et civique : argumentation et valeurs de la République (2 questions) **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet associé **(PDF) :** https://capmoulesceramiques.fr/assets/annales/cap-modeles-et-moules-ceramiques/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Modèles et moules céramiques) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Repères historiques et analyse critique

À partir d'un document historique de sa liste préparée et en appui du DT 1, le candidat situe le document et en analyse le contenu. Il en précise la portée et indique une limite liée à son point de vue, à son destinataire ou à son contexte de production.

Contextualiser le document

Question 1.1. Présentez l'auteur, la date, la nature et le contexte historique du document choisi.

Pour le DT 1, l'auteur institutionnel est le législateur français, c'est-à-dire le Parlement. Le document date du 9 décembre 1905 : il s'agit de l'article 1 d'une loi publiée au *Journal officiel*. Sa nature est donc juridique et normative. Il est produit sous la IIIe République, dans le contexte de la séparation des Églises et de l'État. Il s'inscrit dans l'affirmation de la laïcité et fixe des principes concernant les rapports entre la République et les religions.

Repères sur l'auteur, la date et le contexte

Élément à présenter	Notes
Document choisi et thème	.....
Auteur, date, nature et contexte	Loi, 1905 .....
Idée principale et élément justificatif	.....
Valeurs ou principes de la République concernés	.....
Argumentation et conclusion	.....

Prise de notes du candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

DT 1 : loi française du 9 décembre 1905, article 1, adoptée par le Parlement dans le contexte de la séparation des Églises et de l'État.

Analyser le contenu

Question 1.2. Expliquez l'idée principale du document en vous appuyant sur un élément précis de son contenu.

L'idée principale du DT 1 est que la République protège la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, tout en encadrant ces libertés pour préserver l'ordre public. Le texte affirme : « La République assure la liberté de conscience », puis précise que le culte peut être soumis aux restrictions prévues dans l'intérêt de l'ordre public. Cet extrait montre donc que la liberté religieuse est garantie, mais qu'elle s'exerce dans un cadre légal destiné à protéger la vie collective.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Idée principale du document

Élément à présenter	Notes
Document choisi et thème	.....
Auteur, date, nature et contexte	.....
Idée principale et élément justificatif	Liberté, ordre public
Valeurs ou principes de la République concernés	.....
Argumentation et conclusion	.....

Prise de notes du candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La loi garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions prévues dans l'intérêt de l'ordre public.

Évaluer la portée et les limites

Question 1.3. Montrez ce que le document permet de comprendre et indiquez une limite liée à son point de vue, à son destinataire ou à son contexte de production.

Le DT 1 permet de comprendre un principe essentiel de la laïcité française : la République garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, dans les limites prévues pour l'ordre public. Sa portée est juridique, puisqu'il énonce une règle applicable. Sa limite tient à sa nature : la loi ne décrit ni les situations concrètes où cette règle s'applique, ni les débats ou les difficultés rencontrés. Elle renseigne sur le principe posé, mais pas à elle seule sur ses effets dans la société.

Portée et limite du texte juridique

Élément à présenter	Notes
Document choisi et thème	.....
Auteur, date, nature et contexte	.....
Idée principale et élément justificatif	.....
Valeurs ou principes de la République concernés	.....
Argumentation et conclusion	Règle, pas application .....

Prise de notes du candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le texte établit des garanties et des limites juridiques, mais ne décrit pas leur application concrète ni leurs effets sociaux.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Géographie et lecture de données

Le candidat mobilise un document de géographie préparé et le DT 2, un tableau de données fictives sur les déplacements domicile-travail dans trois types de territoires. Il décrit les différences observées et explique un enjeu d'aménagement en nommant un acteur concerné et une conséquence possible pour les habitants.

Lire et décrire les données

Question 2.1. Relevez deux informations chiffrées du DT 2 et décrivez l'évolution qu'elles mettent en évidence.

Territoire	Voiture	Transports collectifs	Marche ou vélo
Centre urbain	42 %	38 %	20 %
Couronne périurbaine	74 %	16 %	10 %
Territoire rural	86 %	5 %	9 %

En comparant le centre urbain au territoire rural, on observe un contraste selon le type de territoire : l'usage principal de la voiture passe de 42 % à 86 %, tandis que celui des transports collectifs passe de 38 % à 5 %. La tendance se retrouve en couronne périurbaine. Il s'agit d'une différence spatiale entre trois territoires, et non d'une évolution dans le temps. Les données sont fictives et propres au sujet.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Du centre urbain au territoire rural, la voiture passe de 42 % à 86 % et les transports collectifs de 38 % à 5 % : les écarts sont respectivement de 44 et 33 points.

Expliquer un enjeu d'aménagement

Question 2.2. Expliquez un enjeu d'aménagement du territoire soulevé par ces données. Appuyez votre réponse sur un acteur concerné et une conséquence possible pour les habitants.

Les données soulèvent l'enjeu de l'accès aux emplois et aux services sans voiture, surtout dans les territoires ruraux et périurbains : les transports collectifs sont le mode principal de 5 % des actifs en milieu rural et de 16 % en couronne périurbaine.

L'autorité organisatrice des mobilités, par exemple une intercommunalité compétente, peut adapter les lignes de bus, les correspondances ou le transport à la demande aux besoins locaux. Ces aménagements pourraient faciliter les déplacements des habitants sans voiture et réduire leur dépendance à l'automobile. Leur efficacité dépendrait de l'organisation des services et de la dispersion de l'habitat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'autorité organisatrice des mobilités peut adapter les transports collectifs pour faciliter l'accès des habitants ruraux et périurbains aux emplois et aux services.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Enseignement moral et civique : argumentation et valeurs de la République

À partir d'un document d'EMC de sa liste préparée, le candidat présente une situation civique concrète et construit une argumentation. Le DT 1 sur la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et l'ordre public peut être mobilisé si le document choisi porte sur la laïcité.

Présenter et argumenter

Question 3.1. Présentez la situation, formulez la question civique qu'elle soulève et défendez une réponse argumentée en vous appuyant sur le document choisi.

Situation proposée : une association organise une procession dont le trajet risque de bloquer l'accès des secours. La question civique est de savoir comment concilier liberté de culte et sécurité. L'article 1 de la loi du 9 décembre 1905 garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, sous réserve des restrictions nécessaires à l'ordre public. Une adaptation limitée du trajet peut donc être justifiée si elle est nécessaire pour laisser passer les secours. À mon avis, il faut permettre la procession tout en protégeant la sécurité de tous.

Note pour l'argumentation

Élément à présenter	Notes
Document choisi et thème	.....
Auteur, date, nature et contexte	.....
Idée principale et élément justificatif	.....
Valeurs ou principes de la République concernés	.....
Argumentation et conclusion	Liberté + sécurité .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Maintenir la procession avec une adaptation nécessaire du trajet pour garantir l'accès des secours.

Valeurs et principes de la République

Question 3.2. Identifiez et expliquez au moins deux valeurs ou principes de la République en jeu dans cette situation. Distinguez les faits, les règles applicables et votre jugement personnel.

Dans cette situation proposée, le trajet d'une procession risque de gêner le passage des secours.

- **Faits :** le trajet peut retarder leur intervention.
- **Règles et principes :** l'article 1 de la loi de 1905 protège la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, avec des restrictions possibles pour l'ordre public. L'égalité implique que ces libertés soient respectées sans discrimination.

FormaV - document d'entraînement non officiel

- **Jugement personnel :** je privilégie une adaptation proportionnée du trajet plutôt qu'une interdiction générale, afin de préserver la liberté religieuse et la sécurité de tous.

Valeurs et principes à noter

Élément à présenter	Notes
Document choisi et thème	.....
Auteur, date, nature et contexte	.....
Idée principale et élément justificatif	.....
Valeurs ou principes de la République concernés	Liberté, égalité .....
Argumentation et conclusion	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Liberté de conscience, libre exercice des cultes, égalité et ordre public doivent être conciliés.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale d'histoire-géographie-EMC du CAP Modèles et moules céramiques, Édition 2026, porte le code FV-ENT-MMC-UG1 et relève de l'unité UG1 combinée, coefficient 3. La durée imprimée est de 2 heures ; les consignes orales indiquent 5 minutes de préparation et 15 minutes d'oral. Le candidat analyse un document historique, interprète des données territoriales et argumente en EMC.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'analyse historique situe le document, identifie son idée principale et évalue sa portée ainsi que les limites de son point de vue.
- Dans le DT 2, la part de la voiture passe de 42 % en centre urbain à 74 % en couronne périurbaine et 86 % en territoire rural.
- La loi du 9 décembre 1905 garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, sous les restrictions prévues dans l'intérêt de l'ordre public.
- En EMC, l'argumentation distingue les faits, les règles applicables et le jugement personnel, tout en explicitant les valeurs ou principes républicains en jeu.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le document historique, précisez l'auteur, la date, la nature et le contexte avant d'analyser son contenu.
- Citez deux données chiffrées en associant chacune au territoire et au mode de transport concernés.
- Ne présentez pas le DT 2 comme une statistique nationale : les données sont fictives et concernent trois territoires.
- En EMC, expliquez au moins deux valeurs ou principes et séparez clairement les faits, les règles et votre jugement.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment décrire les déplacements à partir du tableau ?

Comparez les territoires et associez chaque pourcentage au mode de transport concerné. Par exemple, la part de la voiture va de 42 % en centre urbain à 86 % en territoire rural. Précisez que les données sont fictives et concernent des actifs occupés.

Q : Comment analyser la limite d'un document historique ?

Après avoir présenté le document et son idée principale, expliquez ce qu'il permet de comprendre. Indiquez ensuite une limite liée à l'auteur, au destinataire ou au contexte de production, en la justifiant plutôt qu'en la supposant.

Q : Combien de temps sont prévus pour préparer et passer l'oral ?

Les consignes indiquent 5 minutes de préparation et 15 minutes d'oral au total. La couverture annonce une durée de 2 heures pour l'épreuve. Le candidat doit aussi présenter sa liste de six documents préparés, un par thème.

Q : Quel coefficient et quel barème faut-il retenir ?

Le coefficient réglementaire est 3 pour l'unité UG1 combinée, qui comprend aussi le français. Les trois parties d'histoire-géographie-EMC totalisent 20 points : 9 en histoire, 7 en géographie et 4 en EMC.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capmoulesceramiques.fr/assets/annales/cap-modeles-et-moules-ceramiques/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Modèles et moules céramiques) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP (Modèles et moules céramiques) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP MMC, classés par épreuve et par année :
capmoulesceramiques.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP MMC reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capmoulesceramiques.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.